

Meudon le 18 décembre 2021

Collectif Arnaudet Meudon

21-23 sentier des Mauduits
92190 Meudon

Monsieur le Maire de Meudon
6 avenue Le Corbeiller
92190 Meudon

Objet : comblement partiel de la carrière Arnaudet

Pièce jointe : une annexe

Monsieur le Maire,

Nous continuons à nous alarmer du choix de combler les carrières Arnaudet.

- D'une part le projet de « sécurisation » du site s'appuie sur une analyse des risques d'effondrement que de nombreux experts contestent. L'analyse a été conduite sur la base d'un modèle géométrique et des caractéristiques mécaniques théoriques des matériaux qu'il conviendrait de mieux rapprocher des données réelles pour une nouvelle étude. L'effondrement meurtrier de Clamart en 1961, massif et sans préavis, est par ailleurs brandi en épouvantail alors qu'il résulte d'un concours de circonstances particulières majoritairement liées au relief, aux couches géologiques et aux formes des galeries, qui sur le site Arnaudet sont partout différents.
- D'autre part, si le risque était avéré, d'autres solutions de confortement existent, beaucoup moins destructrices, et compatibles avec une mise en valeur de ce joyau scientifique et architectural. Le projet de comblement ignore la possibilité de transformer la colline Rodin en un haut lieu culturel de cette boucle de la Seine, de cette *Vallée de la Culture* voulue par le département, s'appuyant à la fois sur le domaine du musée Rodin, sur les prestigieuses galeries de la carrière classée et sur les viaducs ferroviaires spectaculaires qui marquent le paysage.
- Enfin, paradoxalement, la solution de comblement fait courir un nouveau risque pour la stabilité de la colline et l'avenir même du site, car elle bloquera la circulation des eaux souterraines. L'INERIS lui-même signale le risque dans son étude de 2017 (voir annexe).

Nous venons de lancer [une pétition](#). Ce même jour nous écrivons aussi au [Premier Ministre](#).

Par ailleurs, vous le savez, des associations ont introduit un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État en septembre 2021.

Il s'est écoulé 35 ans depuis le classement de la carrière Arnaudet, 35 ans de batailles juridiques, sans doute parce que ces galeries souterraines sont considérées par certains comme un frein à l'urbanisation. Mais le versant de la colline Rodin n'est pas une simple friche à bâtir. Il faut au contraire y voir un atout à sauver et à valoriser.

La sensibilité croissante des habitants sur les sujets liés au cadre de vie, qu'ils soient culturels et environnementaux, justifierait une évolution de la position de la ville sur l'avenir de la colline par rapport à celle de vos prédécesseurs. Elle serait ressentie non comme un recul mais comme un progrès.

NOUS SOUHAITONS un avenir de la colline Rodin qui prolonge l'histoire des hommes qui y ont travaillé dessus (les vigneron et agriculteurs, les blanchisseurs, les constructeurs des viaducs ferroviaires, Rodin et son réseau d'artisans d'art) ou dessous (carriers, champignonnistes), qui respecte les atouts actuels (le parc et le musée Rodin, le village d'artistes et d'artisans, un patrimoine souterrain classé pour son intérêt scientifique et artistique, une végétation qui en fait une réserve de biodiversité...) et qui accueille enfin un grand public (activités scientifiques, pédagogiques, culturelles, promenades en espace naturel ou d'autres activités).

NOUS SOUHAITONS un aménagement du site qui le désenclave, qui crée dans cette pente de multiples sentes pour en faciliter l'appropriation, tant par les habitants que par les visiteurs attendus.

Il faut ré-enchanter la colline Rodin, pour léguer aux prochaines générations un lieu d'histoire, mais aussi de communion avec la planète, avec son substrat géologique et avec la géographie de cette boucle de Seine...

NOUS SOUHAITONS conserver l'expérience sensible, physique, de ces espaces creusés dans la craie : une représentation 3D, aussi bonne soit-elle, ne remplacera jamais l'expérience vécue « in situ ». Un passionné de musique peut aimer conserver (pour le plaisir ou pour le travail) un enregistrement de qualité, mais rêve toujours d'assister « en live » au concert... Il en est de même pour la géologie ou les espaces architecturaux. D'autant que ce comblement pourrait faire disparaître quasi toute trace de cette géologie du Crétacé de l'anticlinal de Meudon, les deux autres crayères de la ville, Montalets et Brimborion figurant quant à elles dans les études préalables du métro Grand Paris Express comme lieux possibles de stockage des déblais du creusement...

NOUS SOUHAITONS une ouverture des galeries souterraines au public, comme la mairie l'avait timidement proposée en 2010 en confiant une pré-étude à Antea sur le seul premier niveau. Et de nouveau fin 2020 avec cette étude de valorisation et de programmation confiée aux paysagistes de l'agence « Après la pluie » qui élargissait cette ouverture aux autres niveaux de la carrière (ce qu'avait d'ailleurs suggéré Antea 10 ans avant). Nous sommes également ravis de votre prise de position nettement en faveur d'une ouverture de la carrière dans vos réponses aux questions des Meudonnais en septembre 2021.

Nous n'hésitons pas à répéter ce que nous écrivions en octobre 2020 dans la mise à jour de notre première pétition, après le jugement du recours, « *C'est une réelle main tendue que nous faisons à notre mairie, et nous, les 3500 signataires accompagnés des 4 associations qui ont représenté nos voix aux Tribunaux, sommes totalement disponibles pour élaborer avec elle un nouveau projet pour ce site, incluant sa sécurisation et sa mise en valeur* ».

Le préalable, c'est une nouvelle analyse de stabilité, plus réaliste, plus concrète qu'un exercice théorique dont les résultats sont incohérents avec les observations sur place, qui est contestée par de nombreux experts, et qui débouche sur une altération définitive de ces espaces classés. Elle permettrait d'identifier les véritables risques, puis de déterminer les solutions techniques pour les maîtriser tout en valorisant les atouts de la colline Rodin, dessous et dessus.

Il faut une autre issue pour la carrière Arnaudet, en affinant l'analyse de risque et en envisageant ensuite d'autres solutions non destructives pour simultanément de valoriser et de mettre en sécurité avec, tant le dessous que le dessus de la colline Rodin.

Croyez, Monsieur le maire, à l'assurance de notre confiante considération.

Collectif Arnaudet Meudon :

Agnès Bracquemond, *sculptrice, , co-créatrice du site Carrières et colline Rodin*

Patrick Bertholon, *président de l'association Ar'site*

Magdaleyna Labbé, *spéléologue amatrice*

Daniel Mouranche, *contrôleur général des armées 2° section*

Etienne Tricaud, *architecte, ingénieur*

Bernard Tisserand, *graphiste, co-créateur du site Carrières et colline Rodin*

Annexe à la lettre du collectif Arnaudet au maire de Meudon du 14 décembre 2021

Brève analyse du risque de glissement induit par le comblement

Quelque soit la méthode de sécurisation l'Ineris insiste en fin du dossier de synthèse (p. 25) sur la gestion des eaux d'infiltration : elle devra maintenir le drainage et l'écoulement. Or la solution par comblement partiel et clavage (choisie par la ville pour son efficacité) perturbera fortement l'un et l'autre : les galeries comblées feront barrage, l'injection des coulis du clavage obtureront les fractures existantes et les longs sillons du réseau karstique, très développé dans la carrière.

Ce versant de la colline Rodin étant caractérisé par une instabilité endémique liée à l'abondance des eaux souterraines, la réduction du drainage pourrait les mettre en pression, réactiver d'anciens glissements et en stimuler de nouveaux.

Les risques induits par le comblement ont-ils été bien considérés et évalués ? En préambule de son rapport, l'Ineris souligne que celui-ci est une aide à la prise de décision mais que celle-ci reste, elle, de la responsabilité du maître d'ouvrage.